



LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie de mise en œuvre proposée tiendra compte de la dynamique partenariale régionale.

Les principes de base de la composition des comités de travail

- Le volontariat des partenaires régionaux et locaux.
- La représentativité de tous les secteurs d'intervention et d'accompagnement pour les jeunes.
- L'intérêt d'expérimenter des moyens pour favoriser la continuité des services.

Le mandat des comités de travail

- Valider la stratégie de mise en œuvre.
- Identifier les paramètres de l'accueil, de la référence et de l'accompagnement à encourager.
- Examiner les mécanismes et/ou outils utilisés.
- Promouvoir la démarche.
- Développer et valider un outil d'évaluation, s'il y a lieu.
- Proposer un protocole d'utilisation.

Les phases de mise en œuvre

2009-2010 : Année 1

Composition des comités de travail PCA dans les régions.

2010-2011 : Année 2

Travaux des comités PCA.

2011-2012 : Année 3

Expérimentation régionale et/ou locale et diffusion.

COORDONNÉES

Coordination ACJQ

Mobilisation des partenaires et soutien clinique
Amélie Morin 418 934-4787
amelie.morin.acjq@sss.gouv.qc.ca

Coordination ENAP

Développement et soutien instrumental
Mélanie Corneau 514 849-3989, poste 3917
melanie.corneau@enap.ca

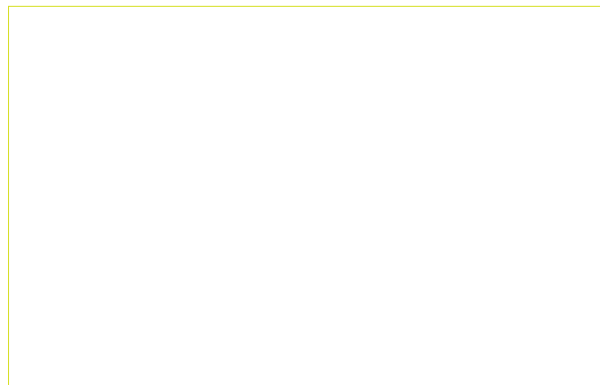


Association des centres jeunesse du Québec



Ce projet est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

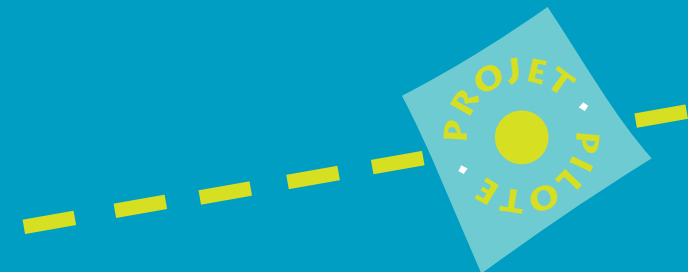
www.acjq.qc.ca



Plan de cheminement vers l'autonomie



Travailler ensemble pour faciliter
le passage à la vie adulte



PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE

LA MISE EN CONTEXTE

Le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- ◆ Un projet novateur qui s'inspire d'expériences d'ici et d'ailleurs qui ont déjà fait leurs preuves (au Québec : programme Qualification des jeunes, au Royaume-Uni : *Pathway Plan* et aux États-Unis : *Ansell-Casey Life Skills Assessment*).
- ◆ Un moyen d'action proposé par l'Association des centres jeunesse du Québec dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Gouvernement du Québec.
- ◆ Une approche pour améliorer le suivi et la continuité des services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans.
- ◆ Une expérimentation qui sollicite l'engagement de tous les acteurs concernés par l'autonomie des jeunes.
- ◆ Une initiative qui propose d'agir en amont de la transition à la vie adulte, soit à l'aube du 16^e anniversaire du jeune.

**LE PASSAGE
À LA VIE ADULTE :
UNE ÉTAPE CRUCIALE,
DES BESOINS
PARTICULIERS.**

LA MISSION DU PROJET

Offrir aux jeunes, de façon concertée, des conditions facilitant leur passage à la vie adulte.

LES OBJECTIFS

- ◆ Développer une vision partagée du développement de l'autonomie.
- ◆ Mettre à la disposition des acteurs jeunesse un mécanisme et/ou un outil commun de revue de la situation de chaque jeune.
- ◆ Planifier l'intervention avec chaque jeune, à partir d'une évaluation de sa situation, en identifiant les partenaires engagés.

LES CIBLES DE L'EXPÉRIMENTATION

- ◆ Partage des préoccupations communes des acteurs œuvrant auprès de la jeunesse.
- ◆ Bonification de l'accompagnement des jeunes dans les ressources de leur milieu.
- ◆ Amélioration de la continuité des services par le renforcement des partenariats régionaux et locaux.

**UNE APPROCHE
QUI PLACE LE JEUNE
AU CŒUR DE SA
PRÉPARATION
À L'AUTONOMIE.**

LES ACTEURS CLÉ

Les rôles et les responsabilités

- ◆ Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) : Coordination de la mobilisation des partenaires et soutien clinique.
- ◆ École nationale d'administration publique (ENAP) : Coordination du développement et soutien instrumental.
- ◆ Secrétariat à la jeunesse (via les agents de liaison de l'Engagement jeunesse) : Participation et soutien à la mise en œuvre régionale.

L'ENGAGEMENT JEUNESSE, UNE COLLABORATION PRIVILÉGIÉE

- ◆ Un levier pour la création des partenariats régionaux et locaux.
- ◆ Des agents de liaison présents et actifs dans leur milieu.
- ◆ Un arrimage avec le PCA pour maximiser la continuité de services.

LE PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE (PCA)

- ◆ Projet pilote
- ◆ Durée de 3 ans
- ◆ 9 régions administratives du Québec :
Abitibi-Témiscamingue – Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches – Estrie – Mauricie
Montérégie – Montréal – Outaouais – Québec

